

LES FORSANS

UNE FAMILLE PROTESTANTE DE LAGOR

XVIII^e-XIX^e siècles

Lucille DUPONT

Il y a de cela quelques années, Madame Perlette Trocmé née Forsans (1917-2015), accompagnée de son époux, Monsieur Philippe Trocmé, a remis au Centre d'Étude du Protestantisme Béarnais (C.E.P.B), pas moins de 435 années d'archives (de 1533 à 1968) concernant sa famille paternelle et des familles alliées, composées au total de 315 liasses. À son tour, le C.E.P.B transmet ce précieux héritage aux Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques à Pau, dirigées alors par M. Jacques Staes, afin qu'il soit microfilmé pour son compte ; ce qui fut réalisé dans un volume 25 bobines¹. Ces documents sont aujourd'hui consultables dans la salle de lecture des Archives départementales à Pau, sous la cote 1 Mi 101.

La quantité de sources est trop importante pour que leur étude tienne en un seul article. C'est pourquoi nous allons nous attacher à la biographie de membres précis de cette famille, à une époque de la fin du XVIII^e jusque vers la seconde moitié du XIX^e siècle, et plus particulièrement à la descendance sur deux générations du négociant palois Jean Forsans et de Marie Lavie, fille d'un bourgeois négociant de Lagor, Jean Lavie. Nous axons ainsi notre étude sur les membres de cette famille

d'origine paloise, installés à Lagor dès 1769. Il s'agit d'un petit village béarnais d'environ 2 200 hectares, situé au sud-ouest de Lacq (entre Pau et Orthez). Chef-lieu de canton depuis la Révolution française, il est limité au nord en partie par le Gave de Pau. L'enquête de l'intendant Pellot y comptait en 1665, 107 familles catholiques pour 110 protestantes et le dénombrement des protestants du Béarn de 1787 indique que le nombre des protestants y est alors de 87. Si la population fut seulement de 650 habitants en 1690, ce chiffre augmenta en 1817 à 1588 habitants et 323 maisons bâties. Cette forte hausse sur un peu plus d'un siècle est due à l'installation de nombreux agriculteurs sur les terres communales qui leur furent vendues et à une culture importante de la vigne, notamment chez les Forsans².

Du reste, la famille Forsans comme nous allons pouvoir le constater, illustre bien ce système familial béarnais très organisé. Les Forsans possèdent depuis 1769, la ferme Fourré après leur union avec la famille Lavie à qui elle appartenait³.

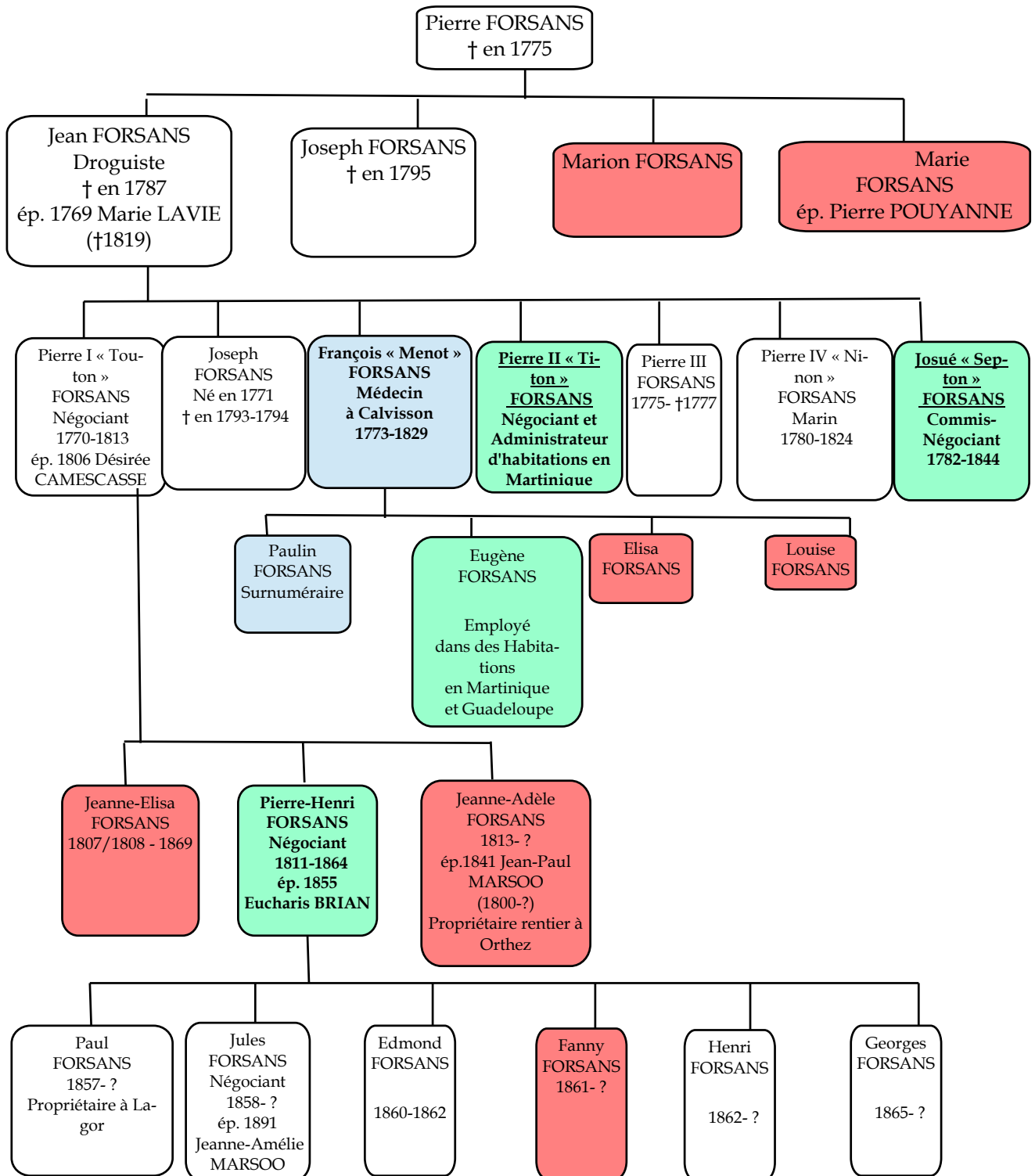
Cet article est tiré d'un mémoire de master d'histoire de deuxième année sur la correspondance commerciale et privée de Pierre II Forsans, négociant et administrateur d'habitations à la Martinique (1806-1839).

¹ Se reporter au répertoire du CEPB, liste concernant les documents de la famille Forsans et des familles alliées (1533-1968), 1 Mi 101, p.74-100.

² D'après : http://www.lagor.fr/fr/decouvrir_lagor/histoire.html.

³ Propriétés appartenant à l'origine à la famille Fourré au début du XVII^e siècle dont hérita la famille Manescau en 1709 et que plusieurs décennies plus tard, Catherine Manescau apporta en dot à son époux Jean Lavie dont la fille Marie les transmit à son tour à Jean Forsans (fils de Pierre) suite à leur mariage en 1769. Se reporter aux documents, CEPB 1 Mi 101/174 à 215.

**Tableau généalogique simplifié de la famille Forsans sur cinq générations
(XVIII^e-XIX^e siècles)**



Entrons véritablement dans cette histoire familiale avec le mariage de Jean Forsans, négociant de la ville de Pau¹, fils aîné de Pierre Forsans, avec Marie, fille de Catherine Manescou² et de Jean Lavie³, un bourgeois chirurgien⁴, négociant et propriétaire à Lagor, petit village béarnais non loin de Lacq, situé entre Pau et Orthez.

La cérémonie fut célébrée le samedi 5 août 1769 à Bordeaux, à la suite de leurs fiançailles du 29 avril de la même année⁵. Cette union permit à Jean d'hériter de son beau-père, des possessions de Lagor après le décès de ce dernier, survenu le 28 décembre 1769, domaines qui dès lors appartenaient à la famille Forsans, se transmettant aux aînés mâles de chaque génération, conformément aux anciennes lois successorales béarnaises qui ne tendront à disparaître qu'après la promulgation du code civil (1804). Très vite, le jeune couple accueillit un premier enfant et futur héritier des domaines nouvellement acquis :

Pierre Forsans dit « Touton », le lundi 24 septembre 1770 à quatre heures de l'après-midi. Il fut baptisé au Désert, comme le furent par la suite tous ses frères, le lendemain à Orthez. Il prit selon la tradition, règle à laquelle n'échappèrent pas les cadets, le prénom de son parrain qui fut dans son cas, son grand-père Pierre Forsans, sa marraine étant sa grand-mère maternelle⁶. Il s'agissait du premier d'une longue lignée de garçons. Les époux n'eurent effectivement pas de fille.

Ils donnèrent ensuite naissance près d'un an plus tard à leur second fils, le mardi 10

décembre 1771 à six heures du matin. Il fut baptisé le jeudi suivant à Orthez. Son parrain était son oncle Joseph Forsans et sa marraine, Catherine Lavie. Dans les sources étudiées, il ne fut jamais fait d'autre mention de Joseph cadet (excepté lors de sa mise en nourrice). Nous n'avons en effet, aucune trace documentaire que cela soit un acte de naissance ou de décès, de lettres écrites ou reçues. Il n'en fut d'ailleurs jamais fait mention dans celles de ses frères, en tout cas à notre connaissance. Il existe seulement une note de marge ajoutée par Josué dans la copie qu'il a réalisée du carnet de son père, indiquant que son frère serait décédé lors des guerres révolutionnaires à l'armée des Pyrénées Orientales dans les années 1790. Cela dit, aucun document mis à disposition n'a pu véritablement le confirmer. Mais cela reste possible, les cadets épousant parfois une carrière cléricale ou militaire, sans oublier qu'on était enrôlé volontairement ou de force dans l'armée révolutionnaire. Quoiqu'il en soit, il perdit la vie très jeune (avant ses vingt-cinq ans) et par conséquent, n'eut pas le temps de fonder une famille.

Ensuite, vint au monde le troisième né, François dit « Menot », le mardi 26 janvier 1773 à dix heures du soir à Pau et baptisé le 1^{er} février. Son parrain n'était autre que Montigny (c'est-à-dire Etienne Defferre, le ministre restaurateur des Eglises béarnaises) et sa marraine, sa tante paternelle Marion Forsans.

A peine un an plus tard naquit celui qui alimente en grande partie notre sujet d'étude, Pierre II « Titon » Forsans, le lundi 14 mars 1774 à neuf heures du soir dans la ville de Pau, diocèse de Lescar. Il fut baptisé le dimanche 20 mars à Orthez. Ses parrain et marraine furent Pierre Pouyane et la femme de ce dernier, la seconde tante paternelle du nouveau-né, Marie Pouyane, née Forsans⁷.

Puis ce fut au tour d'un troisième Pierre d'entrer dans la famille le jeudi 14 septembre 1775 à trois heures du matin à Pau, qui fut baptisé à Orthez, le 17 du courant. Il eut les mêmes parrain et marraine que Pierre II. Malheureusement, ce cinquième enfant perdit la vie le 16 août 1777, seulement quelques mois

¹ Aucune source n'indique sa date de naissance. Nous connaissons seulement la date de son décès, le 30 août 1787. C'était un droguiste, qui revendait notamment les denrées exotiques importées des Antilles à Bordeaux puis exportées en province.

² Si on se réfère au répertoire des microfilms du CEPB, elle est parfois nommée « De Manescou ».

³ Né le 1^{er} septembre 1715 à Lagor, il naquit de l'union de Jean Lavie et de Jeanne Guiroye, mariés le 30 janvier 1709 à Lagor. D'après l'association MCLVL "Mémoire du Canton de Lagor et de la Vallée du Laà" (répertoire des 12 314 actes de la commune de Lagor : <http://www,mclvl,fr>)

⁴ D'après le répertoire du CEPB. Rien d'autre pourtant, ne l'affirme.

⁵ Contrat de mariage de Jean Forsans et de Marie Lavie (1769), CEPB, 1 Mi 101/1.

⁶ Carnet de Jean Forsans sur les naissances et décès de la famille, CEPB 1 Mi 101/1.

⁷ Extrait de baptême de Pierre II Forsans, CEPB, 1 Mi 101/12.

avant de fêter sa deuxième année. Cet événement pénible n'est relaté dans aucune source, nous n'en connaissons donc pas la raison. Nous savons seulement qu'il fut inhumé au cimetière Manescau¹ à Lagor, auprès de ses grands-parents maternels.

Il fallut attendre trois ans après cette perte qu'on imagine douloureuse, pour accueillir un autre petit Pierre, quatrième du nom, affublé quant à lui du surnom de Ninon. Il naquit ainsi le mardi 19 décembre 1780 à neuf heures du soir à Lagor², pour être ensuite baptisé le 24 à Orthez, parrainé par Pierre Laffaurie et Marie Forsans Pouyanne.

Nous terminons par le dernier né du couple, Josué, autre acteur principal de notre étude et qui relaya son frère aîné (Pierre I) dans le rôle de pilier de la famille et tuteur des enfants de ce dernier. Sa venue au monde survint le lundi 29 avril 1782 à minuit dans la cité paloïse et tout comme ses prédécesseurs, il fut baptisé au Désert à Orthez, le 7 mai de la même année, avec pour parrain et marraine, Josué Laffaurie et sa sœur, Marie Labourdette. Étant le septième enfant légitime des époux, il fut surnommé en toute logique, « Septon » (parfois orthographié « Seton »)³.

La famille Forsans n'avait pas échappé à une pratique de plus en plus courante chez les bourgeois et qui fut très répandue tout au long du XIXe siècle : la mise en nourrice des nouveau-nés.

Méticuleux et économe, Jean inscrivit dans son carnet familial, pour chacun de ses enfants, le nom de leur nourrice avec le prix de rémunération. Par exemple, la nourrice de « Touton » fut une voisine, madame Libante à partir du 26 septembre 1770 ; Joseph cadet fut confié quant à lui, à Marion Lallamiré dès le 18 décembre 1772, Menot, à Martine de Barbe Masson de Lagor dès le 1^{er} février 1773. Quant à Pierre II, il fut remis « pour le nourrir de

lait » à Jeanne de Herran de Lagor, dès le 20 mai 1774, à l'âge de deux mois. Ce fut la même nourrice pour Ninon qu'elle allaita à partir du 23 décembre 1780. Et c'est madame Larmane qui se chargea de l'allaitement du dernier nourrisson dès le 1^{er} mai 1782, au même prix que les autres nourrices⁴.

Le 30 août 1787, Jean Forsans rendit l'âme alors que ses fils étaient âgés de cinq à dix-sept ans. Il fut enterré au cimetière protestant de Lagor. Sa veuve, Marie et son cadet Joseph Forsans, marchand à Pau, en tant que tuteurs légaux des enfants (dont l'aîné, héritier, n'était pas encore majeur) prirent en main la gestion des biens de Lagor.

Le 20 septembre 1792, la Révolution favorable aux jeunes générations abaissa l'âge de la majorité de 25 à 21 ans. Âgé de vingt-deux ans, Touton fut désormais majeur au regard de la loi, et put prétendre aux successions familiales. Bien que désormais chef de famille et gérant des biens, ce fut sa mère qui continua de s'occuper des domaines familiaux de Lagor avec Joseph, dont le décès survint le 5 décembre 1795. Touton était installé à Pau où il exerçait en tant que négociant, reprenant ainsi la fonction paternelle. Son cadet Joseph serait décédé lors des guerres révolutionnaires, mais nous n'avons pas réellement de sources précises à ce sujet.

Dès le 6 octobre 1792, le quatrième enfant, Pierre II « Titon », âgé de dix-huit ans, commença son service militaire, et fut promu sergent-major dans le quatrième bataillon des Basses-Pyrénées de la demi-brigade jusqu'au 21 décembre 1793 où il fut appelé au grade de sous-lieutenant. Qualifié « d'homme brave, toujours dévoué », il reçut un coup de feu près de Fontarabie dans le Pays Basque et participa à la campagne de l'An II dans les Pyrénées-Occidentales et fit partie en l'an IV de l'armée des côtes de l'Océan.

Puis dans le contexte de la guerre de Vendée (1793-1796) dans les régions de l'ouest agitées par les soulèvements contre-révolutionnaires, il partit dès 1795 avec l'armée, à La Châtaigneraie (Vendée) jusqu'en été 1796, passant entre-temps à Moncoutan

¹ D'après le répertoire du CEPB des microfilms. Sans doute le cimetière familial Manescau, car nous sommes avant l'édit de Tolérance de 1787.

² Certainement dans la maison familiale du Fourré. Cela indique qu'à cette époque, ils y étaient installés (entre la naissance de Pierre III et celle de Pierre IV, c'est-à-dire entre 1775 et 1780 (certainement vers 1777 puisque Pierre II fut inhumé à Lagor). Ils devaient certainement y être provisoirement installés selon l'époque de l'année, depuis 1769, résidant l'autre partie à Pau, lieu de travail de Jean Forsans.

³ Extrait d'acte de baptême de Josué (copie de 1813), CEPB, 1 Mi 101 /48.

⁴ Carnet familial de Jean Forsans sur la mise en nourrice de ses enfants, CEPB, 1 Mi 101 /1.

(Poitou), puis à Rochefort. Il écrivit régulièrement à son frère aîné à Pau, lui demandant notamment de l'argent, puisque les soldats ne touchèrent pas leur paye durant plusieurs mois les réduisant à mendier ou voler. Il finit par démissionner de l'armée le 25 octobre 1796 après quatre années de service, et rentra alors en Béarn où il rejoignit Touton à Pau pour y travailler également en tant que négociant.

Quant au troisième né, François « Menot », il dérogea à la règle familiale pour poursuivre des études de médecine à l'école de santé de Montpellier (fondée avec celles de Paris et de Strasbourg par un décret du 4 décembre 1794), où il étudia et fut aide-conservateur de 1794 à 1797. Puis il exerça dans le Gard, à Nîmes et ses environs, ainsi que dans la commune de Calvisson où il s'installa avec son épouse dont on ignore l'identité. Nous savons seulement qu'elle avait pour parent, M. Valideau, un agent de change de Paris très fortuné. Le couple eut quatre enfants : Paulin, Eugène (dont on situe la naissance en 1800-1801), Élisabeth et Louise, filleule de Monsieur Valideau.

Le 15 avril 1800, âgé de vingt-six ans, Titon partit s'installer à Bordeaux au 28 rue Rolland pour y développer sa profession de négociant. Le 2 septembre 1805, il embarqua dans le cadre de ses affaires, pour New-York sur le navire l'*Antelope*, du capitaine Bassnion. Grâce à son passeport¹ nous avons un aperçu de sa description physique. Il mesurait ainsi 1,70m environ, aux cheveux et sourcils châtain foncé, affublé d'un assez gros nez, d'une bouche moyenne, d'un menton rond à fossette, d'un front ordinaire découvert, d'un visage rond complété par des yeux gris.

Puis en 1806, il émigra en Martinique afin de poursuivre sa carrière et en débiter une autre dans les habitations (ou plantations). Il débarqua le 7 février 1806 à Saint-Pierre. Le 14 avril, il fut nommé receveur-visiteur-contrôleur. Le 20 octobre 1806, le préfet colonial de la Martinique (de 1804 à 1809) qui n'était autre que le palois Pierre-Clément de Laussat, le nomma commis du domaine de colonie, fonction administrative qu'il exerça à

partir du 16 décembre 1806 et pour laquelle il reçut 2 100 francs par an. La veille, il avait reçu une seconde promotion, devenant second visiteur du domaine, ce qui lui permit d'ajouter à son salaire 2 200 francs par an.

Ce fut cette année-là que son frère aîné Touton s'unit à Désirée Camescasse à Bordeaux. Chez les Forsans, l'alliance fut de taille puisqu'elle se conclut entre l'aîné Pierre I, et la seconde fille de Jean Camescasse père, Jeanne-Désirée, le 12 février 1806 par le pasteur Martin². Ce mariage ne fut pas anodin.

En effet, Jean Camescasse dit Le Cadet³, avant-dernier d'une longue fratrie, fut l'exemple type du cadet qui acquit fortune et renommée grâce à son ascension fulgurante dans le commerce colonial, n'ayant touché aucun héritage en vertu des lois successorales béarnaises. Issu d'une famille de meuniers et de chaudronniers, il avait pour parents Etienne Camescasse (1693-1756)⁴ et Anne Lafaurie, fille d'un marchand tanneur d'Orthez, et il était le huitième enfant sur dix dont quatre garçons. Il fit principalement carrière en tant que négociant-armateur à Bordeaux et Saint-Domingue où il acquit rapidement une immense fortune. Le 18 mars 1770 à Bordeaux⁵ à vingt-huit ans, il s'unit à Jeanne Chevret, sœur d'un capitaine de navire bordelais, qui lui donna par la suite quatre enfants, dont un fils⁶.

Au printemps 1807, Titon vivait toujours à Saint-Pierre où il fut commis aux expéditions et aux visites, puis durant l'été, directeur du domaine du Vauclin (bourg situé au sud-est de l'île). L'année suivante il fut receveur particulier à la Trinité (ville côtière du nord-est). Toutes ces fonctions qu'occupa successivement Pierre II Forsans relevaient de la gestion administrative des habitations,

² CEPB, 1 Mi 101/12.

³ Pour le distinguer de son aîné du même prénom.

⁴ Qui fut chaudronnier comme son père avant lui (Jean, décédé en 1720). Pour plus d'informations, se reporter au tableau généalogique de la famille Camescasse, XVII^e-XIX^e siècles, in MARIN Anne-Catherine, *Les Camescasse, ..., Revue de Pau et du Béarn*, 1992, p.78.

⁵ Où il habitait rue des Bahutiers, paroisse Saint-Pierre, dans la vieille ville.

⁶ Jean Camescasse fils (marié en 1800 à Jeanne Muller), Anne-Henriette épouse Pouilhan-Gerton (1766-1819), Jeanne-Désirée (1779-1869) mariée à Pierre I Forsans, âme du domaine Fourré de Lagor et Sophie, future madame Faure (1781-1869).

¹ Passeport pour aller à New York, A. D. Gironde, 4 M 682/38.

contrôlant leur bon fonctionnement, envoyant des garnisaires chez les débiteurs de ses patrons afin qu'ils remboursent leur dû, s'occupant de la comptabilité. Il repartit par la suite à Saint-Pierre afin de reprendre ses activités de négociant.

Pendant ce temps, les deux derniers de la fratrie poursuivaient leurs études, l'un dans la marine et le second, Seton, dans la comptabilité qui pouvait s'enseigner dans les écoles de commerce. Il fut ainsi durant l'Empire, chef de comptabilité dans l'armée du Portugal. En effet, alors que Josué résidait à Pau, le payeur général de l'armée d'observation de Gironde lui ordonna de se rendre sur le champ à Bayonne pour travailler en tant qu'employé dans les bureaux du trésor de l'armée¹. Il avait alors vingt-cinq ans. Il s'agissait d'une des armées françaises (et non portugaises comme peut induire en erreur le nom) qui combattaient dans la péninsule ibérique sous ce nom, de 1807 à 1813 pendant la guerre d'Espagne (1807-1814), grande guerre napoléonienne où l'Empereur imposa son frère sur le trône d'Espagne après en avoir chassé le roi légitime, Ferdinand VII. De ce fait, on apprend qu'il fut l'employé de M. Thonnellier, le payeur général de l'armée de Portugal, du 1^{er} septembre 1807 jusqu'en septembre 1808, puis nommé payeur-divisionnaire à la dite armée et ensuite à celle d'Espagne dès le 1^{er} septembre 1810, pour ensuite devenir le chef de la comptabilité de monsieur Mallet, nouveau payeur général de l'armée du Portugal jusqu'au 1^{er} janvier 1813 ; date à laquelle il devint chef de la comptabilité de monsieur Reiset, receveur général des contributions de l'Espagne.

Du côté de la Martinique, en avril 1810, le sieur Peinier et son épouse, d'Arance² chargèrent par procuration Pierre II Forsans de s'occuper de la vente de leurs habitations du fond Lahaye et Piton aux Maure, au Fort-Royal. Ces affaires différèrent de deux à trois mois son départ prévu pour Démérery (actuellement Démérara). Il s'agissait d'une

colonie de l'ancienne Guyane hollandaise devenue anglaise, où il débarqua le 27 août 1810. Il rejoignit Reine Gabrielle de Seyssel d'Artemar, épouse de Joseph-Philippe Ignace de Perpigna (beau-frère de Charles de Perpigna, son patron et ami), colons martiniquais. Durant trois années, il administra l'habitation des Perpigna, le plantage « Malgré-Tout », dont il s'occupa notamment de l'agriculture et de la gestion des esclaves, il y vendait les produits, s'occupait de la comptabilité, du remboursement des dettes...

Cependant, le plantage perdant de plus en plus sa valeur, il souhaita quitter Démérery ce qu'il fit vers la fin de l'année 1813. Il repartit pour la Martinique, et plus exactement au Vauclin afin de gérer l'habitation Poymiro dont avait hérité la famille Batsalle (également béarnaise), parente de monsieur de Saint Cricq (ministre).

Ce fut cette année-là, qu'eut lieu le 24 mars, le décès de Pierre I « Touton » Forsans, à quarante-deux ans, suite à des problèmes de santé. Son unique fils et héritier Henri, n'étant âgé que d'un an, il laissa la gestion de ses affaires professionnelles ainsi que celle des propriétés de Lagor à sa veuve Jeanne-Désirée, née Camescasse, ainsi qu'au plus jeune de ses frères, Josué qui fut ainsi déclaré tuteur des enfants du défunt. En effet, de cette union, étaient nés Élisabeth (le 8 juillet 1808) et Henri (le 17 décembre 1811). Désirée était alors enceinte d'Adèle, qui naquit le 9 septembre.

Josué avait auparavant séjourné en Espagne quelques mois en 1812, à Valladolid et Salamanque dans ses fonctions de chef de comptabilité du payeur général de l'armée de Portugal, avant de se rendre à Paris³ et de retourner au domaine familial.

Sa correspondance indique qu'il se trouvait à Lagor, le 18 décembre 1813 où il était chef de comptabilité du receveur général de l'Espagne. Un document fait à Paris, le 1^{er} mai 1814 certifie l'état de ses services dans l'administration extérieure du trésor public, en

¹ Lettre du 9 septembre 1807, quartier général de Bayonne : Armée d'observation de la Gironde, ministère du trésor public, guerres. CEPB, 1 Mi 101/48.

² Commune des Pyrénées-Atlantiques voisine de Lagor.

³ Pour exemple, les lettres de Pierre I de Lagor, à Josué datant du 25 juin 1812 à Salamanque, 29 juillet 1812 à Valladolid, 20 octobre 1812 à Paris, hôtel de la Paix, rue Richelieu, n°27, le 8 novembre 1812 à Paris, chez M. Mallet. Correspondance privée avec son frère Pierre I, 1808-1813, CEPB, 1 Mi 101/49.

tant que trésorier dans les armées d'Espagne et de Portugal.¹

Quant à Pierre IV dit « Ninon », tout comme son aîné François « Menot », il choisit la passion plutôt que la fortune avec une profession peu fructueuse. Il devint en effet marin de commerce. En juin 1814, Ninon était un pilotin² revenant d'une mission en Angleterre sur le Corsaire l'*Aventure* commandé par le capitaine Garrau³. Il revint à la fin de la guerre, au domaine familial de Fourré à Lagor tenu par Josué « Seton », en attendant de reprendre une activité professionnelle.

Au printemps 1815, Titon débarqua en France à Bordeaux, pour rejoindre aussi les siens et séjourner plusieurs mois à Lagor durant l'été, avant de retourner dans la cité portuaire girondine auprès de son « beau-père » Jean Camescasse, cours du Chapeau rouge. Josué et Ninon restèrent à Lagor où ils furent sans activité, puis Ninon finit par rejoindre leur aîné à Bordeaux avec qui il embarqua pour la Martinique où ils arrivèrent au port de Saint-Pierre en décembre. On sait qu'il fut un temps (de 1816 à 1820), capitaine du *Samuel*, navire de commerce appartenant à Titon (jusqu'en 1837). Pourtant, il ne mena guère la grande vie, survivant grâce au soutien et soins de ses frères, naviguant entre la métropole et les îles où il pratiquait notamment le cabotage. Josué, quant à lui, partit s'installer à Bordeaux dès la fin de l'année 1815, où il devint commis-négociant pour la maison de commission J.-J. Bosc. Il fit parallèlement des affaires avec son frère « martiniquais » dans le commerce en droiture.

Aux prémices de la Seconde restauration qui fit suite aux Cent-Jours et à la défaite napoléonienne de Waterloo le 18 juin, le sud de la France eut à subir d'importants troubles. La « Terreur Blanche », ainsi nommait-on cette réaction violente qui dès l'été 1815 eut lieu à l'encontre des partisans de l'Empire et d'anciens révolutionnaires dans divers

départements, dont le Gard où se trouvait Menot, y exerçant sa profession de médecin. C'est là qu'eurent lieu les persécutions les plus fortes contre les réformés, majoritairement favorables à la Révolution et à l'Empire, se soldant par l'assassinat éhonté de certains, ce qui provoqua la fuite de bon nombre d'entre eux. La prison devint même un lieu de sûreté pour quelques-uns durant un moment, avant leur extermination. Cela prit fin en automne 1815 par « l'action » du roi Louis XVIII, pour mieux recommencer quelques mois plus tard. On estime qu'elle fit en tout, un millier de victimes.⁴ Menot fut profondément marqué par cet épisode dont il comptait parmi les « martyrs » en raison de sa foi protestante. En mai 1816, à sa sortie de la prison de Nîmes, où il fut enfermé durant six mois, Menot encore sous le choc, ne souhaita pas s'arrêter sur les détails de sa pénible et douloureuse détention. Se souciant de l'avenir de ses enfants auquel il ne pouvait financièrement contribuer, il demanda directement à ses cadets Titon et Seton aux carrières plus lucratives, s'ils pouvaient l'aider dans la mise en pensionnat de ses fils pour qu'ils puissent enfin étudier ou se former à un métier dans une maison. Il retourna à Calvisson et reprit ses activités de médecin⁵. N'ayant pas les moyens nécessaires pour payer les études de ses fils Paulin et Eugène, leurs oncles Pierre II et Josué se chargèrent du financement de leur pension puis de leur apprentissage. Ils se partageaient ainsi les frais, Josué payant la pension de l'aîné et Pierre, celle d'Eugène⁶. Comme son oncle Seton, Paulin étudiait la comptabilité, devint surnuméraire à Montpellier et gagna assez bien sa vie.

Le 19 juillet 1819, Marie Lavie veuve Forsans, mère de François, Pierre II, Pierre IV et Josué décéda dans sa maison de Lagor et fut inhumée auprès des siens au cimetière de Manescau. La succession dont s'occupa Josué, revint à Henri âgé d'à peine huit ans, représenté par ses tuteurs légaux, sa mère

¹ CEPB, 1 Mi 101/48.

² Jeune marin qui étudie pour devenir officier de marine marchande.

³ Congé fait à Cherbourg, le 6 juin 1814 et vu à Nantes le 11 juin (pour être payé). Vu à l'hôtel de ville de Pau pour aller à Bordeaux, le 28 septembre 1815. Signé le maire Perpigna. CEPB, 1 Mi 101/47.

⁴Bordonove Georges, *Les Bourbons*, tome 2, *De Louis XVI à Louis-Philippe*, Quatrième partie : *La seconde Restauration*, II *La terreur blanche*, Pygmalion, Paris, 2004, p. 558-560

⁵ Nîmes, le 15 mai 1816, Lettre de Menot, correspondance reçue par Pierre II Forsans, *op.cit.*

⁶ Bordeaux, le 10 mai 1817, Correspondance reçue par Pierre II, Carton 2, dossier 8, Archives familiales.

Désirée, veuve Forsans et son oncle cadet, Josué.

Dès la fin octobre 1819, Eugène se rendit à Bordeaux afin de se former auprès de son oncle Josué qui organisa son emploi du temps et lui trouva les qualités nécessaires pour réussir dans le métier. Cependant, il jugea qu'étant donné la difficulté grandissante de faire carrière dans le commerce en métropole, il était plus convenable de le former sur une habitation dans les îles. C'est pourquoi, Eugène partit en fin d'année 1819 en Martinique aux frais de ses oncles, auprès de Pierre II « Titon », qu'il seconda dans la gestion des ateliers esclavagistes. Puis il trouva quelques années plus tard du travail en Guadeloupe dans des habitations. Pierre II s'était installé définitivement au Vauclin afin de gérer l'habitation Poymiro puis par la suite, celle du baron de Puifferat.

Henri Forsans, également petit-fils de Jean Cadet Camescasse, embrassa la même carrière que la majorité des membres masculins de sa famille, dans le négoce. Henri fut placé vers l'âge de dix ans, dès l'automne 1821, en pension à Pau, bénéficiant de l'instruction de bons professeurs. Il quitta la ville au bout de deux ans et demi pour aller étudier dès le mois de mars 1824, à l'âge de douze ans, au prestigieux collège de Saint-Barbe à Paris qui connaissait un grand succès. Considéré comme le plus vieux collège de Paris, datant du XV^e siècle, il avait été fermé pendant la Révolution pour ensuite être restauré et rouvert par un ancien ecclésiastique et instructeur français, Victor de Lanneau qui en était désormais le directeur. Conservant une certaine hiérarchie et un esprit familial, la sélection se faisait au mérite et non pas en fonction des ressources financières de la famille de l'élève. Il eut de très bonnes notes et ses professeurs étaient satisfaits de lui, comme en témoignent son bulletin scolaire et les observations des professeurs¹.

Au printemps 1822, Monsieur l'Hôtelier, armateur et négociant², offrit à Ninon une place de lieutenant à bord d'un de ses navires, mais ce dernier embarqua finalement en tant que second sur le brick des Hourquebie (grands négociants de Bordeaux, d'origine orthézienne et amis des Forsans avec qui ils furent souvent en affaires) : le *Mentor* pour Buenos-Aires, sous le commandement du capitaine Hallot, pour un voyage de six mois³. Comme le rapportèrent ses frères dans leur correspondance, il connut par sa condition, durant toute sa vie, une situation précaire, ayant beaucoup de difficultés à trouver des postes de second. Souffrant de nombreuses maladies sûrement contractées au cours de ses voyages, et subissant les dures conditions de vie dans un bateau, toujours très difficiles (sans oublier que les marins furent les plus exposés à la fièvre jaune), il poussa son dernier soupir à seulement quarante-trois ans au Vauclin en Martinique, auprès de Titon (alors gérant⁴ de l'habitation Batsalle : « Poymiro ») et de leur neveu Eugène qui lui apportèrent les derniers soins⁵.

Ainsi des cinq frères, Ninon fut celui qui eut vraisemblablement la vie la plus précaire remplie d'infortunes, choisissant une carrière offrant une vie d'aventures, plutôt que d'enrichissement personnel. Ce funeste événement ne fit que compléter la liste de malheurs qui survinrent en ce début année 1824, faisant suite au grave accident de cheval d'Eugène, suivi de près par l'affaire de l'esclave châtié dans laquelle Eloi Varein, un voisin de Pierre II Forsans, intenta un procès à ce dernier pour avoir fait arrêter et battre un de ses esclaves nommé Joachim, que Titon avait reconnu comme étant un de ses anciens esclaves en fuite. À l'issue de cette affaire, Titon dut payer les frais médicaux et rembourser les jours où Joachim, alité, ne put travailler.

² Il fut notamment le co-associé des Salles et Thieubert dans la création d'une maison de négoce au Havre, avec J. Forsans.

³ C'est Josué qui l'apprend à Titon. Le Havre, 30 avril 1822, correspondance reçue par Pierre II Forsans, carton 2, dossier 8, Archives familiales, *op.cit.*

⁴ Celui qui, aux colonies, est le directeur d'une exploitation (Littre).

⁵ Acte de décès, bourg du Vauclin, arr. de Fort-Royal, déclaré par l'abbé Brizard le 21 mars 1824 à quatre heures de l'après-midi, CEPB, 1 Mi 101/47.

¹ Paris, 18 septembre 1824, avec joint le bulletin du second semestre de l'année littéraire en 1824 au collège Saint-Barbe. Correspondance familiale reçue par Pierre II, carton 2, dossier 8, Archives familiales ou 1 Mi 101/41.

L'année suivante, ses activités n'étant pas lucratives, Menot monta une droguerie et fut aidé par son épouse et sa fille aînée Élisabeth, tandis que la petite dernière, Louise, se trouvait en pension à Montpellier. Il y vendit notamment des denrées exotiques provenant des îles.

Quant à Josué rappelons-le, il avait débuté une carrière de commis-négociant¹, à Bordeaux dès l'année 1816 dans la maison de négoce J-J Bosc et C^{ie}, puis avait travaillé dès 1821 chez Salles et Thieubert qui possédaient une maison au Havre. Ce fut dans cette maison de commission qu'il signa un contrat de six ans minimum et pour laquelle il fut par la suite commis-voyageur² aux Antilles durant environ deux-trois ans (1828-1830), ce qui lui permit de rendre visite à son frère qu'il n'avait vu depuis près de treize ans. Il voyagea ainsi entre la Martinique et la Guadeloupe afin de rendre visite aux débiteurs de ses patrons et de charger en denrées les navires de ces derniers à destination de Bordeaux et du Havre. A son retour en France, qui se fit peu après les journées révolutionnaires de juillet 1830, il termina sa carrière auprès de l'armateur Jean-Amand Changeur, époux de Mélanie Camescasse, fille de Jean Camescasse fils.

Après avoir quitté plus tôt le collège pour cause de maladie durant l'année 1829, Henri partit à l'âge de dix-sept ans, à Bordeaux auprès de son grand-père maternel pour faire quelques études dans le commerce. Ce qui semblait le ravir selon ses propres dires. A sa majorité, qui le rappelons était encore à l'époque de 21 ans, il fut placé chez le mari de sa cousine Mélanie Camescasse, Jean-Amand Changeur dont il se fit aimer d'après Josué par sa docilité, son application et sa bonne conduite³.

En novembre 1829, Seton dut annoncer la funeste nouvelle du décès de leur frère Menot (qui était très malade) ; il précéda de peu de celui de Jean Camescasse père à Bordeaux.

En 1833, âgé de cinquante ans, Josué décida de se retirer auprès des siens dans la

maison familiale, quittant sa carrière de commis négociant. Malgré sa retraite, il ne se laissa pas aller à l'oisiveté et, de nature apparemment sociable et jouissant de nombreuses relations, devint membre du conseil municipal de Lagor, tout en étant propriétaire de la ferme Fourré qu'il gérait avec Désirée, en l'absence de son neveu et pupille, Henri.

En 1839, Titon devenu conseiller municipal du Vauclin, décéda le 11 novembre à Saint-Pierre, auprès de son ami béarnais, Cassou. Celui-ci annonça quelques jours plus tard, la funeste nouvelle à Josué, qui perdait ainsi, le dernier de ses frères. Ce fut son neveu Henri, qui hérita de ses biens en Martinique, ce qui obligea ce dernier à s'installer provisoirement dans l'île afin de régler les affaires commerciales en cours de son oncle, ainsi que ses dettes... En 1844, ce fut au tour de Josué de rendre l'âme dans la maison familiale de Lagor, à l'âge de soixante-deux ans.

La carrière d'Henri dans le commerce (notamment avec le Canada) fut très prolifique dans les années 1840-1860⁴. Il reprit notamment la succession et la gestion des affaires de son oncle Pierre II, entre 1840 et 1848⁵, puis la gestion des propriétés et activités agricoles de Lagor (succédant à son père et notamment à son oncle et tuteur Josué) dont il fut l'héritier, dans le respect des lois successorales⁶. Comme ses oncles, il eut ainsi une vie et une carrière très actives et fit partie du conseil municipal de Lagor⁷. Mais contrairement à ces derniers, il fonda une famille, se mariant (quoique tardivement, à quarante-trois ans) en 1855 avec Eucharis Brian avec qui il eut au moins six enfants dont cinq garçons ; les aînés furent Paul (qui hérita des biens de Lagor) et Jules (futur négociant), qui naquirent en 1857 et 1858.

Il décéda le 22 décembre 1864 à l'âge de cinquante-trois ans. Sa mère, Jeanne-Désirée veuve Forsans, née Camescasse, qui avait vu tour à tour la majorité de ses proches, disparaître rejoignit son fils cinq années plus tard. Son testament fut en faveur de ses petits-

¹ Employé administratif au service d'un négociant.

² Représentant d'une maison de commerce lors de voyages.

³ Bordeaux, le 8 décembre 1832, Correspondance Josué Forsans à Pierre II, carton 2, dossier 18, Archives familiales.

⁴ Archives concernant P.-H. Forsans, CEPB, 1 Mi 101/79 à 87.

⁵ *Idem*, 1 Mi 101/68 à 79.

⁶ *Idem*, 1 Mi 101/88 à 133.

⁷ *Idem*, 1 Mi 101/134 à 143.

enfants nés de l'union de son unique fils Henri et d'Eucharis Brian, dans le partage de la succession de la maison Fourré de Lagor. Leur tante paternelle Élixa Forsans restée célibataire toute sa vie, partit la même, âgée de soixante-et-un ans. On ignore la date du décès de sa jeune sœur, Adèle qui s'était mariée avec un propriétaire rentier d'Orthez, Jean-Paul Marsoô en 1841, avec qui elle n'eut aucun enfant.

LETTRE DE JOSUÉ À PIERRE II FORSANS

**À Saint Pierre, répondu le 20 décembre 1819
Bordeaux, le 29 septembre 1819**

Carton n°2, dossier 8. CEPB, 1 Mi 101/41

Leur mère Marie Forsans, née Lavie est décédée le 19 juillet. Josué apprenant la nouvelle le 26, partit pour Lagor deux jours plus tard, où il passa un mois à s'occuper des affaires de succession ainsi que de la maison et de sa famille. Les affaires commerciales sont toujours aussi malheureuses. Ninon est revenu vers le 13 juillet à Saint-Pierre pour repartir plus tard pour un second voyage. Eugène devrait arriver à Bordeaux, fin octobre pour se former auprès de Seton qui a hâte de le voir à l'œuvre et évaluer ses compétences.

Je t'ai informé, mon cher et bon ami, par ma lettre du 24 juillet dernier de la funeste rechute de notre bonne et respectable mère, ne t'ayant pas écrit par les *Deux Alberts*, parti d'ici depuis lors, mon silence a dû te donner des appréhensions facheuses sur l'affligeant événement que j'ai à t'apprendre. Nous avons perdu la meilleure des mères ; elle a succombé, le 19 juillet, à ses longues et douloureuses infirmités, après dix jours d'un plus grand affaiblissement accompagné de fièvre. Je reçus, le 26, cette accablante nouvelle et partis le 28 au Lagor, le cœur navré des plus tendres regrets. J'ai passé un mois auprès de notre chère sœur ; elle est bien affligée et se trouve aujourd'hui dans un isolement décourageant. Je l'ai laissée bien portante, ainsi que ses chers enfans, qui méritent toute notre affection ; ils sont caressants, bons et doués de qualités qui donnent de douces espérances. Désirée m'a envoyé la lettre ci-jointe, qui supplée, je pense aux détails que j'ômetts et qui peuvent t'intéresser.

Mon séjour à Lagor a été employé à des règlements bien pénibles, mais indispensables pour la satisfaction de tous. D'accord avec Désirée, tutrice de ses enfans, j'ai fait, comme subrogé tuteur, dresser par l'oncle Seigneur, notaire, l'inventaire de la succession. L'oncle Poumiez nous a aidés de ses conseils. Cette opération a été faite régulièrement. Il existe de plus un testament qui règle les droits de chacun, suivant la loi et d'après des bases justes. Ainsi toute discussion d'intérêt, s'il pouvait en survenir dans notre famille, serait promptement terminée. Ce testament fixe la légitimité des cadets à quatre mille francs. Aujourd'hui que les biens sont tombés à une mince valeur, je trouve cette fixation trop forte ; les circonstances pourront changer avant d'en venir à une libération. Les travaux se font bien avec ordre et économie, il en faut pour ne pas dépenser au delà des modiques revenus qu'on a depuis plusieurs années, celle ci ne vaut pas mieux que les autres.

Quoique je sois très en retard avec toi, permets, mon cher ami, que je renvoie encore à une autre occasion, très prochainement pour t'écrire relativement à nos malheureuses affaires de commerce. Ta lettre du 29 mai me parvint à Lagor. J'en reçus, le 10 du courant une de Ninon, datée du 13 juillet. Il m'a fait un sensible plaisir, en m'annonçant son retour à Saint Pierre ; mais il t'attendait pour se fixer sur un second voyage du même côté ; je le crois donc reparti. S'il était encore auprès de toi, embrasse-le pour moi et fais lui part de ma lettre, trop affligeante pour que je lui en écrive une particulière. J'espère qu'il ne m'en voudra pas ; je compte aussi beaucoup sur ton indulgence, ne me blâme pas d'avoir laissé perdre une occasion le lendemain de mon retour à Bordeaux ; j'étais trop accablé, et occupé pour réparer au comptoir le temps de mon absence.

Adieu, mon bon ami ; depuis que nous n'avons plus de mère, je sens plus vivement le besoin de notre union fraternelle. Je ne démentirai jamais les tendres sentimens qu'elle inspire. Sois convaincu de toute mon amitié et conserve-moi la tienne.

J Forsans

PS : Menot est bien ; j'attends Eugène à la fin du mois prochain ; il me tarde de l'avoir auprès de moi, pour savoir s'il promet quelque chose de bon.